RCS : ROANNE
Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00194
Numéro SIREN : 830 354 445
Nom ou dénomination : TIMOUS

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2023 sous le numéro de dépôt 3430

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TIMOUS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : Pralong 42260 SAINT GERMAIN LAVAL — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 3 0 3 5 4 4 4 5 0 0 0 2 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2022

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	1 582 090	CV	1 582 090
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
		TOTAL (II)	BJ	1 582 090	BK	1 582 090
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	24 000	BY	24 000
		Autres créances (3)	BZ	50 624	CA	50 624
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	59 991	CC	59 991
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	96 618	CE	96 618
		Disponibilités	CF	31 005	CG	31 005
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	371	CI	371
		TOTAL (III)	CJ	262 611	CK	262 611
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 844 701	1A	1 844 701

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : Non recensée — Stocks : Non recensée — Créances : Non recensée

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS TIMOUS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 225 075)	DA	242 685
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42 381
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	25 611
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	490 379
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 616
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	12 920
	TOTAL (I)	DL	851 594
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	924 770
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	42 238
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 031
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 065
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	993 107
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 844 701

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	176 738
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	44

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TIMOUS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	188 000	FH		FI	188 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	188 000	FK		FL	188 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 218	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	192 240	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	19 601	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 093	
	Salaires et traitements*					FY	77 508	
	Charges sociales (10)					FZ	34 373	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	6 167	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	143 743	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	48 496	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 102	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 102	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 445	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	13 445	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12 342)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	36 154	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS TIMOUS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	25 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	25 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 847
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	2 266
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 114
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	7 885
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	6 423
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	218 343
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	180 726
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	37 616

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	1 102
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	662
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	4 218
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14 847	
Amortissements dérogatoires	2 266	
Produits des cessions d'éléments d'actif		25 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TIMOUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 844 702 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37 617 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	34 799		34 799	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	34 799		34 799	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 581 540	550		1 582 090
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 581 540	550		1 582 090
ACTIF IMMOBILISE	**1 616 339**	**550**	**34 799**	**1 582 090**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS YANAEL 42260 ST GERMAIN LAVAL	271 008	666 055	99,96	195 488
SCI TLS 42510 NERVIEUX	1 000	-4 461	95,00	-3 461
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI TEAMCHOU 42510 NERVIEUX	1 000	-3 397	50,00	-3 397

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 581 540	1 581 540	15 060		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	550	550	3 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	13 784	6 167	19 952	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 784	6 167	19 952	
ACTIF IMMOBILISE	**13 784**	**6 167**	**19 952**	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 134 988 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 000	24 000	
Autres	50 625	50 625	
Capital souscrit - appelé, non versé	59 991	59 991	
Charges constatées d'avance	372	372	
Total	**134 988**	**134 988**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablir	24 000
Total	**24 000**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 242 685,00 EURO décomposé en 16 179 titres d'une valeur nominale de 15,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 005	15,00
Titres émis pendant l'exercice	1 174	15,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	16 179	15,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	10 654	2 267		12 921
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**10 654**	**2 267**		**12 921**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 267		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 993 107 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	45	45		
- à plus de 1 an à l'origine	924 726	108 358	396 918	419 451
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 032	9 032		
Dettes fiscales et sociales	17 065	17 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	42 239	42 239		
Produits constatés d'avance				
Total	**993 107**	**176 739**	**396 918**	**419 451**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	117 479			
(**) Dont envers les associés	11 065			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 065 EURO.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	8 134
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	12 506
Banque - intérets courus à payer	45
Dettes provis. pr congés à payer	3 252
Charges sociales s/congés à payer	1 010
Taxe d apprentissage cap	66
Formation continue cap	110
Total	**25 123**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances, période d avance	372		
Total	**372**		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS TIMOUS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TIMOUS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Le groupe d'intégration fiscale est composé des sociétés suivantes:
- Société mère: SAS TIMOUS
- Société fille: SCI TLS

La convention d'intégration fiscale rend la société SAS TIMOUS redevable de la totalité de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe. L'impôt respectif de chacune des sociétés a bien été comptabilisé chez chacune d'elle en fonction de ses propres résultats fiscaux.
Aucun impôt n'est comptabilisé pour la société TLS qui constate un déficit fiscal.

Le montant total de l'impôt sur les sociétés à payer au titre du groupe est de 6.423 €, soit un produit global d'intégration fiscale de 865 € pour la société mère

TIMOUS

Société par Actions Simplifiée au capital de 242.685 euros
Siège social : Lieudit Pralong

42260 SAINT GERMAIN LAVAL

830 354 445 R.C.S. ROANNE
N° SIRET : 830 354 445 00017

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2023

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 qui s'élève à la somme de 37.616 euros de la manière suivante :

- Dividendes	20.223,75 €
- Autres réserves	17.392,25 €

Chaque action recevra ainsi un dividende de 1,25 euros.

En ce qui concerne les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, les prélèvements sociaux relatifs à cette distribution, qui s'élèvent à 17,20 % du montant brut de la distribution perçue, seront prélevés à la source par la société.

Il en sera de même du prélèvement à la source non libératoire de 12,8 %, sauf pour les associés ayant demandé à être dispensés dudit prélèvement.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2019	31 Décembre 2020	31 Décembre 2021
DIVIDENDE	0 €	0 €	15.005 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	0 €	0 €	15.004 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	0 €	0 €	1 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
La Présidente

Expertise Comptable - Audit - Conseil

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

SAS TIMOUS

SARL RGC – 1 Allée Marcel Pagnol- 69140 Rillieux la Pape
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite auprès de l'Ordre des Experts-Comptables et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

TIMOUS

Société par Actions Simplifiée

Pralong
42260 SAINT GERMAIN LAVAL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société TIMOUS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je me suis notamment assuré de la valorisation des titres de participation portés à l'actif de votre société pour un montant de 1 582 090 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Toutefois, je suis dans l'impossibilité matérielle de vérifier le nombre des éventuelles factures réglées en retard au cours de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

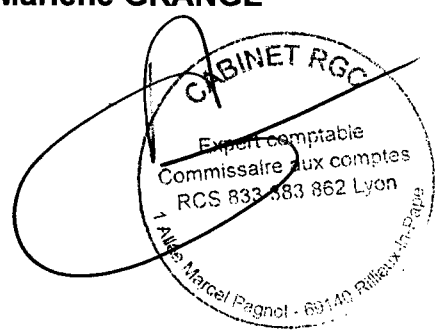
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. L'objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Rillieux La Pape, le 6 JUIN 2023

Le Commissaire aux Comptes
RGC
Marlène GRANGE



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				21 015
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 582 090		1 582 090	1 581 540
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 582 090		1 582 090	1 602 555
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	24 000		24 000	60 000
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				5 323
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 005		1 005	1 130
Autres créances	109 611		109 611	115 006
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	96 618		96 618	
Disponibilités	31 005		31 005	55 143
Charges constatées d'avance	372		372	347
TOTAL ACTIF CIRCULANT	262 612		262 612	236 949
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 844 702**		**1 844 702**	**1 839 503**

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69130 ECULLY

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	242 685	225 075
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	42 381	
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	25 611	16 837
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	490 379	338 673
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	37 617	175 485
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	12 921	10 654
TOTAL CAPITAUX PROPRES	851 595	766 725
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	924 726	1 043 509
Découverts et concours bancaires	45	44
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	924 771	1 043 553
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	42 239	62
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 032	6 887
Personnel	3 252	5 502
Organismes sociaux	5 166	4 340
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 173	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	7 107	12 240
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	368	195
Dettes fiscales et sociales	17 065	22 277
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	993 107	1 072 779
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 844 702**	**1 839 503**

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 388 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69140 Rillieux-la-Pape

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	188 000	100,00	155 600	100,00	32 400	20,82
Autres produits	4 240	2,26	4 420	2,84	-179	-4,06
Total	192 240	102,26	160 020	102,84	32 221	20,14
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	19 601	10,43	13 064	8,40	6 537	50,04
Total	19 601	10,43	13 064	8,40	6 537	50,04
MARGE SUR M/SES & MAT	172 639	91,83	146 956	94,44	25 684	17,48
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	6 094	3,24	1 616	1,04	4 477	277,05
Salaires et Traitements	77 509	41,23	54 633	35,11	22 875	41,87
Charges sociales	34 373	18,28	26 234	16,86	8 140	31,03
Amortissements et provisions	6 167	3,28	6 960	4,47	-793	-11,39
Autres charges			3		-3	-100,00
Total	124 143	66,03	89 446	57,48	34 697	38,79
RESULTAT D'EXPLOITATION	48 497	25,80	57 510	36,96	-9 013	-15,67
Produits financiers	1 103	0,59	139 783	89,83	-138 680	-99,21
Charges financières	13 445	7,15	14 134	9,08	-689	-4,88
Résultat financier	-12 342	-6,57	125 648	80,75	-137 991	-109,82
RESULTAT COURANT	36 154	19,23	183 158	117,71	-147 004	-80,26
Produits exceptionnels	25 000	13,30			25 000	
Charges exceptionnelles	17 114	9,10	2 260	1,45	14 854	657,28
Résultat exceptionnel	7 886	4,19	-2 260	-1,45	10 146	-448,92
Impôts sur les bénéfices	6 423	3,42	5 413	3,48	1 010	18,66
RESULTAT DE L'EXERCICE	**37 617**	**20,01**	**175 486**	**112,78**	**-137 868**	**-78,56**

CABINET ROL
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69130 Ecully

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TIMOUS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 844 702 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37 617 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69140 Rillieux

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69140 Rillieux-la-Pape

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	34 799		34 799	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	34 799		34 799	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 581 540	550		1 582 090
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 581 540	550		1 582 090
ACTIF IMMOBILISE	**1 616 339**	**550**	**34 799**	**1 582 090**

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69140 Rillieux-la-Pape

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

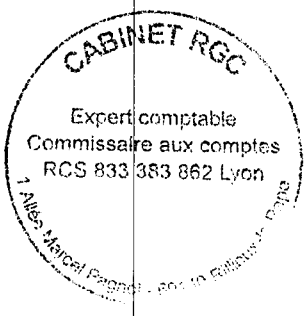
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS YANAEL 42260 ST GERMAIN LAVAL	271 008	666 055	99,96	195 488
SCI TLS 42510 NERVIEUX	1 000	-4 461	95,00	-3 461
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI TEAMCHOU 42510 NERVIEUX	1 000	-3 397	50,00	-3 397

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 581 540	1 581 540	15 060		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	550	550	3 000		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	13 784	6 167	19 952	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 784	6 167	19 952	
ACTIF IMMOBILISE	**13 784**	**6 167**	**19 952**	

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69140 Rillieux-la-Pape

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 134 988 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	24 000	24 000	
Autres	50 625	50 625	
Capital souscrit - appelé, non versé	59 991	59 991	
Charges constatées d'avance	372	372	
Total	**134 988**	**134 988**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablir	24 000
Total	**24 000**

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Dassault 69140 Rillieux-la-Pape

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 242 685,00 EURO décomposé en 16 179 titres d'une valeur nominale de 15,00 EURO.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	15 005	15,00
Titres émis pendant l'exercice	1 174	15,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	16 179	15,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	10 654	2 267		12 921
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**10 654**	**2 267**		**12 921**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 267		

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69140 Rillieux-la-Pape

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 993 107 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	45	45		
- à plus de 1 an à l'origine	924 726	108 358	396 918	419 451
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 032	9 032		
Dettes fiscales et sociales	17 065	17 065		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	42 239	42 239		
Produits constatés d'avance				
Total	**993 107**	**176 739**	**396 918**	**419 451**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	117 479			
(**) Dont envers les associés	11 065			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 11 065 EURO.

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69140 Rillieux-la-Pape

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	8 134
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	12 506
Banque - intérets courus à payer	45
Dettes provis. pr congés à payer	3 252
Charges sociales s/congés à payer	1 010
Taxe d apprentissage cap	66
Formation continue cap	110
Total	**25 123**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances, période d avance	372		
Total	**372**		

CABINET RGC
Expert comptable
Commissaire aux comptes
RCS 833 383 862 Lyon
1 Allée Marcel Pagnol - 69140 Rillieux-la-Pape

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS TIMOUS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TIMOUS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Le groupe d'intégration fiscale est composé des sociétés suivantes:
- Société mère: SAS TIMOUS
- Société fille: SCI TLS

La convention d'intégration fiscale rend la société SAS TIMOUS redevable de la totalité de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe. L'impôt respectif de chacune des sociétés a bien été comptabilisé chez chacune d'elle en fonction de ses propres résultats fiscaux.
Aucun impôt n'est comptabilisé pour la société TLS qui constate un déficit fiscal.

Le montant total de l'impôt sur les sociétés à payer au titre du groupe est de 6.423 €, soit un produit global d'intégration fiscale de 865 € pour la société mère

